

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 28 mai 2025

Assurance des emprunteurs : BPCE Assurances s'engage pour les clients de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe ayant surmonté un cancer masculin

Après s'être engagé en faveur des personnes ayant surmonté un cancer du sein, le Groupe BPCE annonce l'élargissement de cette initiative aux clients ayant affronté un cancer de la prostate ou du testicule et ce dès la fin du protocole thérapeutique. Ainsi, les clients de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe pourront désormais souscrire un contrat d'assurance emprunteur pour un projet immobilier personnel ou professionnel co-assuré par BPCE Assurances et CNP Assurances, sans surprime ni exclusion, même partielle. Cette initiative va donc très au-delà des dispositions prévues par la convention AERAS encadrant le droit à l'oubli. Elle s'inscrit pleinement dans le plan stratégique du Groupe BPCE Vision 2030 : « donner confiance à nos clients en leur avenir en étant un groupe qui rend possible ».

En 2023 en France, le nombre de nouveaux cancers a été estimé à 433 000. Le cancer du sein reste le plus fréquent pour les femmes et celui de la prostate pour les hommes avec environ 60 000 personnes diagnostiquées*. Par ailleurs, 2 700 hommes sont touchés par le cancer du testicule**. Face à ce grand enjeu de société, le Groupe BPCE, fidèle à sa nature coopérative, s'engage dans le cadre de son contrat Assurance des Emprunteurs pour une couverture plus inclusive et étend le dispositif existant pour les femmes ayant affronté un cancer du sein, aux hommes ayant été touchés par un cancer de la prostate ou du testicule.

À compter de ce jour, les clients de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe concernés par le cancer de la prostate, placés sous surveillance médicale active sans traitement en cours ou dont le protocole thérapeutique est terminé, peuvent bénéficier d'un tarif sans surprime ni exclusion, pour les emprunts jusqu'à 3 millions d'euros. Il en est de même pour les clients ayant surmonté un cancer du testicule.

Pour Mikaël Le Gall, mandataire en charge de la banque de détail à la Caisse d'Épargne Grand Est Europe : « *La Caisse d'Épargne Grand Est Europe a à cœur de permettre à ses clients ayant affronté la maladie de pouvoir entreprendre de nouveaux projets immobiliers, personnels et professionnels, sans surprime. Après avoir été précurseurs l'an dernier pour nos clients ayant vaincu un cancer du sein, nous sommes heureux d'étendre cette facilité à de nouvelles pathologies. En tant que banquiers assureurs coopératifs engagés, nous pensons que notre rôle est d'accompagner nos clients dans toutes les étapes de leur vie, avec des solutions leur permettant de concrétiser leurs projets* ».

Pour Corinne Cipièrre, directrice générale de BPCE Assurances : « *Avec CNP Assurances, BPCE Assurances continue d'innover pour accompagner ses assurés au quotidien et toujours mieux les protéger, quel que soit leur parcours de vie. À partir d'aujourd'hui, les clients des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne ayant surmonté un cancer masculin, ont accès à nos*

contrats d'assurance pour leur projet immobilier, sans surprime ni exclusion. Cette évolution est une illustration de notre plan stratégique Vision 2030 qui vise à donner confiance à nos clients en leur avenir en étant un groupe qui protège et qui rend possible. »

En parallèle, les clients de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe continueront de bénéficier de la garantie « Aide à la famille », récemment mise en place. Cette garantie vise à soutenir financièrement les parents dont les enfants sont touchés par la maladie ou sont en situation de handicap. Elle permet de prendre en charge jusqu'à 50 % de la mensualité du prêt immobilier sur une période pouvant atteindre 28 mois, sans surcoût.

* Institut national du cancer (INCa)

**Fondation Arc pour la Recherche sur le Cancer.

A propos de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe

Acteur bancaire de premier plan, fidèle à ses valeurs coopératives et sociétales, engagé sur son territoire, en proximité avec ses clients, la Caisse d'Épargne Grand Est Europe, soutient les projets innovants et contribue au quotidien au développement économique, social, solidaire et environnemental de ses territoires. Financier majeur de l'économie régionale (entreprises, professionnels, collectivités, associations, logement social...) la Caisse d'Épargne Grand Est Europe s'appuie sur 2700 collaborateurs, 1,330 million de clients dont 330 000 sociétaires et 1,9 milliard de fonds propres. La Caisse d'Épargne Grand Est Europe, dont le siège social se situe à Strasbourg, rayonne sur l'ensemble des départements de la région administrative Grand Est. Elle dispose également de sites administratifs à Metz, Reims et Nancy. La Caisse d'Épargne Grand Est Europe est une banque du Groupe BPCE. www.caisse-epargne.fr/grand-est-europe/



Contact Presse : Guy Buchmann

Tel : 06 42 43 18 58 - guy.buchmann@cegee.caisse-epargne.fr